



**Décision de la CCM n° 1/2013**  
**Formulaire de feed-back pour les examens de passerelle**

<b>Situation initiale et exposé du problème</b>	Les enseignants et enseignantes des examens de passerelle estiment qu'il leur serait aussi utile d'obtenir un feedback. A cette fin, il serait possible d'utiliser le formulaire employé pour les examens de maturité en l'adaptant légèrement. En cas de nécessité, ce formulaire pourrait être revu au bout d'un an. Le recours à ce formulaire ne se justifie que pour les disciplines qui font à la fois l'objet d'épreuves écrites et d'épreuves orales. Son utilisation pourra être étendue à d'autres disciplines ultérieurement.
<b>Décision</b>	Le formulaire de feed-back est utilisé pour les examens de passerelle dès à présent. Il est employé pour les disciplines qui font à la fois l'objet d'épreuves écrites et d'épreuves orales
<b>Date</b>	24 mai 2013, révisée le 5 juin 2020
<b>Notifiée à</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• CCM</li><li>• CDG</li><li>• INC</li><li>• Plateforme Internet</li></ul>
<b>Statut</b>	Décision
<b>Annexe(s)</b>	Aucune